



## Compte rendu de la Commission Régionale d'Arbitrage 12 Janvier 2018

### Présents:

BARRAUD Jacques (CFA), OIRY René (Form), DAVID Christian (IREF), LEMAN Jean-Yves (CDA44 JA), BEUDARD Isabelle (CD44), DENECHERE Jean-Luc (CDA49), PIRON Loïc (Adj CDA53), GUY Janick (Adj CDA72), DREYER Dominique (CDA85), STEPHAN Michel (Fichier), LELIEVRE David (Ligue), GUYOMARC'H Cédric (CD49).

### Absents excusés:

PETITJEAN Michel (CDA 53), MOUILLE Denis (Commission Sportive), BONNEAU Christian (Responsable Branche), REMAUD David (CDA44 Arb), LEROY Camille (CDA 72).

René OIRY ouvre la séance en rappelant que la démission de Jean HALKO et Bernard QUERE a nécessité le report de la CRA. Les membres de la CRA regrettent vivement l'arrêt de Jean et de Bernard.

René rappelle que nous sommes tous des bénévoles avec les difficultés liées à cette fonction...on a le droit de ne pas être d'accord avec une décision votée et de faire valoir son point de vu, mais en aucun cas on a le droit de dénigrer et s'attaquer aux personnes.

René rappelle que nous tous, à des niveaux différents, nous œuvrons pour le développement de notre discipline; nous devrions tous avoir en mémoire cette expression « ta fédération c'est toi ».

Christian DAVID prend la parole et demande si un des membres présents, ce soir à cette réunion CRA, souhaite prendre les commandes de la CRA.

Pas de volontaire en séance.

### I. DESIGNATION DES JA et SPIDMAN SUR EPREUVES REGIONALES :

- ✓ Après les retours de chaque comité, il manque encore des JA à positionner. Il faut maintenant compléter ce tableau rapidement. (Tableau joint au PV)

### II. RAPPORT DE CHAQUE COMITE SUR LA PHASE 1 :

#### ✓ Clubs en obligation :

- CD44 un seul club n'a pas réussi l'objectif : le club de NANTES TTCNA
- CD53 objectif atteint par tous les clubs
- CD72 objectif atteint par tous les clubs
- CD49 : ?
- CD85 : objectif atteint par tous les clubs

#### ✓ Juge Arbitrage des rencontres du championnat:

- Les résultats des Juges Arbitrages sur chaque département sont les suivants :

COMITE	NATIONALE	PRE-NATIONALE	REGIONALE 1	Rég 2 et Rég 3
CD44	100%	100%	100%	
CD49				
CD53	100%	100%	100%	67%
CD72	100%	100%	100%	
CD85	100%	100%	100%	

Christian souligne le bilan réalisée par Michel PETITJEAN et propose que le tableau de synthèse soit utilisé par chaque CDA.

- Feuille de rencontre en nationale :  
Puisque les feuilles de rencontre sont désormais gérées par GIRPE, les présidents de CDA ne reçoivent plus de copie et ne peuvent plus détecter d'éventuelles anomalies (annotation arbitre manquante par exemple).

Jacques BARRAUD prend la parole et indique qu'effectivement des anomalies de saisies (l'enregistrement des arbitres présents sur la rencontre) ont été constatées.

Certains clubs ont été sanctionnés à cause de cet oubli ; ces amendes ont été effacées si le justificatif de présence d'arbitres a été confirmé à la FFTT.

Cependant il faut être vigilant sur cette seconde phase ; il est aussi du rôle du capitaine de l'équipe recevant de s'assurer de la conformité de la feuille de rencontre.

**La commission Fédérale vient d'émettre une note dans ce sens.**

- ✓ Rapport du JA sur compétitions régionales (CF et autres épreuves) :
  - Rappeler au Juge Arbitre qu'il doit retourner à la Commission Sportive Régionale (copie CDA ?) un compte rendu sur le déroulement de la compétition.
- ✓ Désignation des JA1 sur la seconde phase :
  - CD44 : quelques problèmes actuellement seulement 75% de JA positionnés en Nationale.
  - CD49 : programmation réalisée à 100%
  - CD53 : programmation réalisée à 100%. Mais plus de difficultés cette saison à établir un planning sur l'ensemble des divisions y compris en nationale.
  - CD72 : en cours
  - CD85 : programmation réalisée à 100%

### III. LE PAIEMENT DES JUGES ARBITRES (René OIRY):

- ✓ Les paiements n'ont pas été réalisés dans les délais prévus par la CRA.  
La ligue s'excuse auprès de chacun des officiels pour ces retards récurrents.  
La mise en place de la nouvelle CRA a généré quelques dysfonctionnements.
- ✓ Désormais les fiches seront suivies directement par la ligue, pour faciliter un paiement rapide.
- ✓ René précise que chaque CDA a la liberté d'organiser la gestion de ses convocations, mais doit imposer un retour de la convocation dans la semaine qui suit la rencontre.
- ✓ Le retour vers la ligue se fait sur l'adresse : [arbitrage@pdlit.org](mailto:arbitrage@pdlit.org)

Les membres de la CDA souhaiteraient que la gestion de frais de JA se fasse sur un « site dédié », et pourquoi ne pas utiliser le système de gestion des notes de frais de la FFTT qui fonctionne bien.

Jacques posera la question aux gestionnaires du site à la FFTT.

### IV. REFORME DU JUGE ARBITRAGE SAISON 2018 – 2019 (Christian DAVID):

- ✓ Présentation du diaporama « réforme du juge arbitrage ». (diaporama joint)
  - Les constats du fonctionnement actuel :
    - Avantages.
    - Inconvénients.
  - Le projet.
  - Un tableau final récapitulatif ce qui se fait sur les autres régions (montant de l'inscription, montant des indemnités).
  - Après avoir visionné le projet dans son ensemble, un débat-échange sur les points évoqués s'instaure et quelques modifications sont proposées :
    - En PN au moins 1 arbitre officiel qui officiera avec le JA désigné
    - En PN arbitrer 8 parties dont les deux doubles et les deux dernières parties (en cas de rencontre serrée cela amènera une certaine sérénité)
    -

- Si un deuxième JA vient travailler et qu'il est d'un autre club, un défraiement à hauteur de 20€ sera versé par le club.

Sur ce point précis Loïc précise qu'il est louable que la Ligue cherche des solutions pour équilibrer son budget ; pour autant il faut être vigilant et ne pas mettre certains clubs en difficultés financières.

- Proposer le don sur la prestation et les Kilomètres parcourus ; la gestion assurée par CDA et comité.
- Sanction sportive si non application des nouvelles règles :
  - Jacques précise que la ligue ne peut pas être plus restrictive que le règlement fédéral, la proposition faite ne peut être retenue.
  - Christian propose la mise en place de point « bonus » avec un maximum de 3 points, pour les clubs respectant la règle serait plus approprié.

Loïc souligne que les cadres de l'arbitrage sont aussi des bénévoles, ne les écœurions pas par des propositions trop difficiles à mettre en place, certains ont déjà indiqué qu'ils ne se positionneraient plus sur la PN.

- Christian propose d'intervenir dans chaque comité pour présenter cette réforme Juge Arbitrage ainsi que la réforme du championnat par équipe régional. (il donne ses disponibilités). Date proposées : 24/1, 31/1, 5/2, 7/2, 12/2, 14/2, 19/2, CD49 a choisi 31 janvier à 19H00.

✓ Question sur la formation des JA : dans chaque comité, à partir de quel niveau, impose-t-on un JA dans le club ?

- CD44 : niveau R3 pas de JA en départemental.
- CD49 : 1<sup>er</sup> niveau de départemental = PR
- CD53 : niveau R3 pas de JA en départemental.
- CD72 : 1<sup>er</sup> niveau de départemental = PR
- CD85 : 1<sup>er</sup> niveau de départemental = PR

Depuis la mise en place du nouveau plan de juge arbitrage, certains comités ont abandonné la règle qui spécifiait que le club ayant une équipe au 1<sup>er</sup> niveau de régional devait former un JA.

Mais certains clubs évoluant en Région ne disposent pas à ce jour de JA.

Dans les deux prochaines saisons il faudra mettre de l'ordre et appliquer le règlement : pas de montée possible si pas de JA dans le club.

## V. QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS DIVERSES:

✓ Places gratuites offertes par la Ligue (Christian DAVID) :

- Christian donne à chaque comité une enveloppe contenant 20 places gratuites pour aller sur une rencontre de PRO A ou PRO B de la ligue.

✓ Les tenues des cadres de l'arbitrage (René OIRY et Jean Yves LEMAN) :

Jean Yves avait demandé que ce sujet soit abordé à cette CRA, pour connaître le « stock » dans chaque comité, afin de procéder, si possible, à des échanges.

- CD44 : reste 3 tenues L, il manque 1XXXL, 1XXL, 4XL, 1M
- CD49 :
- CD53 : reste 4 tenues : 1XXL 1L 2M.
- CD72 : reste 14 tenues mais plus de XXXL
- CD85 : reste 20 tenues (mais 6 tenues sont réservées pour les arbitres en formation)

René a demandé un nouveau devis à BUTTEFLY...le coût passerait à 54€ la tenue. La répartition Ligue, Comité resterait la même ; il restait à la charge du cadre de l'arbitrage la somme de 29.00€.

✓ Convocation des JA sur les compétitions régionales (Jean Yves LEMAN) :

- Il serait préférable de revenir à la précédente formule, le responsable de la CRA gère l'envoi des convocations des compétitions régionales.
- Réponse : Pour cette seconde phase et en raison du souci actuel, le responsable CDA continuera d'effectuer les envois.

✓ Mise à jour du site arbitres de la FFTT (Dominique DREYER) :

- Le site n'est pas à jour ; exemple on ne visualise actuellement que le 1<sup>er</sup> tour du CF.

Fin de la réunion à : 21h40

Secrétaire de séance : Loïc PIRON